

La police frappe, tire et mutile : solidaires avec notre camarade Laurent !

Le 15 septembre, aux alentours de 16 h 45 alors que le cortège parisien de la manifestation intersyndicale contre la loi travail finissait place de la République, Laurent Theron, père de deux enfants, 46 ans, secrétaire médical à l'Hospitalisation A Domicile (HAD) de l'unité Albert Chennevier de Créteil (94), syndiqué au syndicat SUD Santé Sociaux de l'AP/HP, a vraisemblablement reçu au visage un morceau d'une grenade lancée par les forces de l'ordre. Malheureusement, malgré les soins prodigués dans la nuit à l'Hôpital Cochin, **Laurent a perdu l'usage de son œil.**



Selon de multiples témoignages, rien ne justifiait de faire usage de la force à l'encontre de Laurent. En effet, celui-ci se trouvait à côté du skate park à l'entrée de la place et discutait comme beaucoup d'autres personnes autour de lui en fin de manifestation. Il n'y avait à proximité aucune action à l'encontre des forces de police. **Pourtant les forces de l'ordre ont lancé une charge accompagnée de tirs massifs de grenades lacrymogènes, de grenades désencerclantes et de flash-ball. C'est à ce moment là que Laurent a été blessé à l'œil, son voisin étant lui blessé aux jambes.** Dans les images disponibles, une goupille de grenade est parfaitement visible dans le sang de notre camarade. Pris en charge, notamment par les « Street Medic », Laurent a dû attendre 55 min avant d'être pris en charge par les pompiers.

L'Union Syndicale Solidaires et la fédération Sud Santé Sociaux [et toutes les équipes de Solidaires 94] apportent tout leur soutien à Laurent comme aux nombreux-ses blessé-es d'hier et de ces derniers mois. Nous dénonçons avec force l'usage disproportionné des grenades de désencerclant, des lacrymogènes et des tirs de flash-ball qui ont fait des centaines de blessé-es, parfois très graves. L'Inspection Générale de la Police Nationale a été saisie dans de nombreux cas, notamment par des militant-es de Solidaires blessé-es alors qu'ils et elles manifestaient pacifiquement. A ce jour, aucune sanction n'a encore été prononcée et le principal responsable de cette situation, le ministre de l'intérieur B. Cazeneuve est toujours en poste.

L'Union Syndicale Solidaires, partie prenante de l'appel Contre l'intimidation technologique des manifestants, pour la liberté d'expression et de manifestation, aux côtés de syndicalistes, avocat-es, écrivain-es, député-es continue à exiger l'interdiction de l'usage des lanceurs de balle et des grenades de désencerclant.

Plus largement, l'Union syndicale Solidaires, avec la CGT, la FSU, le SAF, la LDH, la FIDL et l'UNL demande l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les choix opérés par le ministère de l'Intérieur depuis le début de la mobilisation contre la « loi travail » et que les responsables de la mutilation de Laurent Theron répondent de leurs actes.

La lutte contre les fermetures de classes dans le 94 : premier bilan



Les mesures de fermetures de classes annoncées en février 2016 pour le département (99 fermetures de classes et 83 ouvertures, pour 1066 élèves supplémentaires) ont eu pour effet un sursaut combattif de l'ensemble de la communauté éducative. Enseignant-es, parents, élu-es, animateurs-trices, personnel des écoles, beaucoup se sont senti-es concerné-es par cette violence terrible que représentent le mépris, la négation de l'évidence : les classes surchargées engendrent une injustice scolaire flagrante, une inégalité éclatante.

Face à cette violence, la résistance s'est organisée. Autour d'abord des enseignant-es et parents des écoles concernées, puis avec l'appui des élu-es des municipalités touchées, des personnels des écoles. Des actions de sensibilisation ont vu le jour : **occupations d'écoles, banderoles, pétitions papier et en ligne, rassemblements, assemblées générales, nuits des écoles, apparitions publiques dans des manifestations, ...** La presse a été sollicitée à de nombreuses reprises et les actions ont pu être popularisées. **Des collectifs parents-enseignant-es** ont été mis en place, d'abord par communes puis au niveau départemental, grâce à des militant-es de SUD EDUCATION notamment qui en assurent la création et l'animation, dans le Collectif contre les fermetures de classes (collectif.ecoles.94@gmail.com).

Une intersyndicale large de syndicats enseignants et de parents d'élèves tient depuis le début de la lutte, composée du SNUDI-FO, du SNUIPP-FSU, de la CGT EDUC'ACTION, de SUD EDUCATION, de la FCPE et de la PEEP et a appelé à plusieurs rassemblements devant le ministère, la préfecture, la DSDEN, a obtenu plusieurs audiences, a accompagné les écoles dans les audiences. Les élu-es ne sont pas en reste, avec une implication depuis le début auprès des écoles en lutte. Des vœux municipaux ont été votés,... Le Département s'est adressé à la ministre dans un vœu unanime pour demander une dotation exceptionnelle, mais normale, en postes d'enseignant-es. Si la revendication « une dotation supplémentaire pour le département » n'a pas été obtenue, cette lutte acharnée n'a pas été vaine.

Des écoles ont vu leur fermeture annulée. Bien souvent, ce sont les écoles mobilisées qui ont gagné la non-fermeture, ce qui prouve que la lutte paie ! Environ 45 fermetures ont été annulées en juin et septembre.

L'unité syndicale (hors UNSA) sur le département est un facteur important et pèse sur le rapport de forces.

L'unité parents-enseignant-es est fondamentale et a aussi été un facteur primordial dans la lutte. Des liens se sont tissés entre écoles, communes. Le Collectif en est l'illustration, qui ne fait que récolter de nouveaux-elles inscrit-es.

L'appui des élu-es a été efficace et constant.

Surtout a pu être étalée au grand jour l'incurie des chef-fes sur la gestion des écoles: les chiffres des futurs élèves, transmis par les directeurs-trices et les municipalités au mois de décembre, ont été bidouillés, retravaillés, revus à la baisse (rien que sur Champigny, 240 élèves avait disparus !) pour justifier les suppressions de postes. Les délégations ont bien souvent été méprisées, les arguments de bon sens ont été balayés par des fonctionnaires zélé-es qui ne pensaient que calculatrice et moyenne nationale (la fameuse « équité territoriale », argument bidon servant à justifier l'injustifiable !). Et surtout la négation profonde de l'évidence : une classe à petit effectif permet aux élèves de mieux s'en sortir !

Alors, même si les résultats en terme de postes d'enseignant-es sur le département ne sont pas satisfaisants, la lutte a au moins permis de freiner l'hémorragie. Et a surtout remis du collectif, de la solidarité, des valeurs qui étaient un peu en sommeil... Deux exemples : des écoles qui ont vu l'annulation de leur fermeture sont restées dans la lutte, pour aider les autres ! Et des parents d'élèves en lutte ont tourné dans d'autres écoles pour les aider à organiser une occupation d'école... « *Ce n'est qu'un début...* », disait-on il y a quelques années... D'ailleurs, des écoles continuent à lutter en ce moment, à Vitry et Créteil notamment, contre des fermetures. Ce qui s'est construit ces derniers mois ne doit pas rester sans lendemain. Nous devons continuer, ensemble, à lutter pour une école plus juste et des moyens donnant à chaque enfant la possibilité de vivre une scolarité épanouie, de l'école à l'université. Nous devons continuer à mutualiser nos forces pour gagner sur les revendications légitimes. Nous devons continuer à nous informer mutuellement et à mettre nos forces en commun : ce n'est que comme cela que nous pourrons gagner.

Le gouvernement aide la direction d'Air France à licencier

L'intersyndicale Air France [dont Sud Aérien et Alter] est scandalisée par la décision de la Ministre El Khomri qui a cassé la décision de l'Inspection du Travail et autorise par là même le licenciement de Vincent Martinez.

Pour rappel, le rapport circonstancié de 4 pages de l'Inspection du Travail sur le déroulé de la manifestation unitaire du 5 octobre 2015 insiste sur le fait que cette journée s'est déroulée dans un « climat de fortes tensions sociales », climat dont seule Air France peut être tenue pour responsable (menace de licenciement, immixtion illégale d'une société de sécurité privée dans un conflit du travail, mise en place de caméras sans information préalable, fermeture du site...). L'Inspection du Travail en a conclu qu'aucune faute lourde ne pouvait être retenue à l'encontre de Vincent Martinez et, de fait, annulait son licenciement.

AIR FRANCE : LA VIOLENCE DES GHEMISES



L'Intersyndicale Air France exige donc de la direction d'Air France l'arrêt de toutes les procédures de licenciement et la réintégration immédiate de nos collègues.

Loin de comprendre la situation sociale de notre entreprise, et avant même que la Justice ne dise le droit (nous rappelons à cette occasion que le Procureur de la République a déjà classé sans suite la plainte concernant les deux pilotes), cette décision politique de la Ministre du Travail vient ajouter une injustice supplémentaire après les licenciements illégitimes de 4 salariés déjà prononcés par l'actuelle direction d'Air France suite aux événements survenus au cours du Comité Centrale d'Entreprise du 5 octobre 2015. Ce licenciement va venir crispier un peu plus encore les relations sociales entre le personnel d'Air France et ses dirigeants.

De plus, l'Intersyndicale appelle l'ensemble des salariés d'Air France à venir manifester les 27 et 28 septembre prochains devant le tribunal de Bobigny pour exiger la relaxe de tous les réprimés.

Diffusion de tracts, collages : tous concernés !

Entre le 28 novembre et le 12 décembre 2016, les salarié-es des très petites entreprises (TPE), des très petites associations (TPA) ou du particulier employeur, voteront pour choisir le syndicat qui les représente le mieux. Dans chaque région, ils et elles éliront 10 représentant-es syndicaux issus eux-aussi de TPE. Ces élections permettront aussi de renouveler nos conseiller-es prud'hommes et seront prises en compte pour le calcul de la représentativité de chaque organisation syndicale au plan national, dans l'ensemble du secteur privé.

Affiches, tracts, autocollants, l'Union syndicale Solidaires met à disposition plein de matériel qui ne demande qu'à être utilisé. Lors du dernier Comité départemental, nous avons commencé à lister les villes pour faire des collages, les stations de métro et gares RER, les marchés, les zones commerçantes, etc., où nous ferons des diffusions de tracts. Lors des prochaines réunions de syndicat et de section syndicale, prenons quelques minutes pour voir à quoi nous pouvons participer, ce que nous proposons de prendre en charge comme activité interprofessionnelle locale. **Un collage ou une diffusion de tracts, ça ne prend pas beaucoup de temps et ne nécessite pas de mobiliser un grand nombre de camarades, mais c'est très utile pour le développement de Solidaires !**

www.election-tpe-solidaires.org/

Hopitaux Chenevier et Mondor : pas de temps à perdre avec M. Hirsch !

En pleine période estivale, Martin Hirsch s'est invité à Mondor en salle de presse, dans le cadre de l'application de la nouvelle organisation du Temps de Travail (OTT) sur l'hôpital. Il s'est dit que cela faisait mieux de recevoir les syndicats ... qui ont donc été prévenus ... au tout dernier moment. Les sections SUD Santé des hôpitaux Chenevier et Mondor de Créteil ont décliné son invitation de dernière minute. Depuis des mois, Martin Hirsch n'écoute pas les revendications des personnels ; pourquoi les représentants et représentantes des syndicats devraient-ils écouter pour la énième fois son discours sur les bienfaits de l'OTT. **Nous avons mieux à faire : organiser la résistance collective des salarié-es !**

Ateliers TGV : SUD-Rail agit pour le droit à la sécurité et à la santé

Depuis l'origine, les caissons de disjoncteurs de TGV sont constitués d'amiante, et ce, sans qu'aucune mesure particulière ne soit prise. Au vu du nombre de victimes dues à ce poison, la loi a évolué et impose, depuis le 1^{er} juillet 2012, que les salarié-es soient protégés et qu'ils et elles appliquent un mode opératoire clair, écrit par la direction.

Sous la pression du CHSCT du Technicentre Sud Est Européen de la SNCF, un mode opératoire voit enfin le jour en 2014, mais uniquement pour Villeneuve Saint-Georges. Pour l'autre partie de l'établissement, situé à Paris Conflans (à la limite de Charenton et Paris 12^{ème}), la direction avait demandé un délai supplémentaire, « le temps de bien maîtriser le processus ». 2 ans plus tard, les cheminots concernés interviennent toujours à l'ancienne, sans même être informés des risques. Pire, lors d'une de nos tournées syndicales SUD-Rail hebdomadaires, la direction de cet atelier a expliqué à nos représentants qu'elle ne lèverait pas le petit doigt pour informer les agents, ni pour les protéger, se contentant d'attendre les consignes « d'en haut ». Pourtant, assurer la prévention et la sécurité fait bien partie des missions de la hiérarchie ! **SUD Rail a fait le nécessaire pour que les consignes viennent « d'en haut », en posant un droit d'alerte CHSCT à la suite duquel il a été acté que :**

- **Plus personne ne doit s'exposer.** Provisoirement, une partie du travail exposant le plus à l'amiante ne sera pas effectué. (cela implique soit une dérogation, soit que la visite se fait ailleurs, avec les protections).
- **L'entreprise s'engage à enfin communiquer sur la présence d'amiante dans les cloisons et sa dangerosité.**
- **Un travail est engagé pour, soit mettre en place un mode opératoire (avec combinaison, masque, aspirateur, etc.), soit encapsuler les plaques du caisson.**

Il est déplorable de constater encore une fois que, pour les patrons, la maîtrise des coûts et les immobilisations de rames passent avant la santé des cheminots et des cheminotes !



De l'appel *On bloque tout*, vers un réseau intersyndical de lutte

Nous sommes des syndicalistes affilié.e.s à différentes organisations (CGT, Solidaires, CNT-SO, CNT, FSU, FO, LAB, Confédération paysanne...). Ensemble, nous nous sommes retrouvé.e.s dans l'appel « On bloque tout ! ». Depuis mars dernier, nous en avons porté les propositions dans des meetings, dans nos structures, auprès de nos camarades, de nos collègues. Nous avons ainsi contribué à la mobilisation large et déterminée pour le retrait de la loi « travail », et à populariser l'objectif du blocage de l'économie. Nous nous battons toujours pour l'abrogation de cette loi. [...] L'appel « On bloque tout ! » s'est voulu porteur de l'exigence de reprendre l'offensive, après des années passées à défendre des acquis sans cesse attaqués par les gouvernements successifs. **Le constat est fait que notre lutte est restée pour l'instant trop défensive, pas assez imaginative. Et pour donner l'envie d'en découdre, il faut aussi se battre pour des alternatives progressistes.**

[...] Aujourd'hui, nous proposons de dépasser la forme appel d'« On bloque tout ! ». [...] « *on pourrait imaginer de faire émerger un réseau pérenne de syndicalistes de lutte, appuyé sur de réels collectifs locaux, dont la forme comme le nom resterait à trouver mais qui viserait à dépasser la forme « appel » pour être capable d'initiatives concrètes et de terrain. (...) Un réseau, des collectifs de syndicalistes de lutte pourrait (...) organiser des rencontres, régionales et nationales, des formations, des campagnes mêmes...* ». Nous invitons donc, largement, toutes et tous les syndicalistes qui pensent qu'un tel réseau ou collectif serait utile à le construire, dès maintenant, avec nous. Un tel outil ne se substituerait pas à nos organisations respectives : nous sommes respectueuses et respectueux du fédéralisme de nos organisations, des rythmes et des temps démocratiques de nos structures. Simplement, **nous pensons que mener des débats, des actions, ouvertes et plurielles, contribuerait à redonner du souffle au syndicalisme de lutte dans toute sa diversité.** Cette unité intersyndicale gagnerait à s'incarner dès la base : voilà ce que nous proposons de faire exister. **Pour cela, nous organisons le samedi 15 octobre, à la Bourse du travail de Paris, salle Varlin, une première rencontre constitutive de cet outil commun.**

Le Collectif d'animation de l'appel www.onbloquetout.org (regroupant des militant-es CGT, CNT-SO, FSU, Solidaires...)